



REVUE TRIMESTRIELLE DES SPÉLÉOLOGUES DU GRAND SUD-OUEST

## CAHORS : UNE PREMIÈRE MONDIALE ?



**N° 57**

3<sup>e</sup> TRIMESTRE 1991

N° ISSN : 0241 - 4104

MIDI-PYRÉNÉES / LANGUEDOC-ROUSSILLON / AQUITAINE

# Sommaire

▶ ÉDITORIAL : Billet de la Rédaction	Page 1
▶ QUEL AVENIR POUR NOTRE RÉGION ?	Pages 2 et 3
▶ SCIENCES : Les apprentis-sourciers	Pages 4 et 5
▶ TECHNIQUE : Investigation Vidéo-Étanche	Page 6
▶ TECHNIQUE : Rappel Double Corde	Page 7
▶ ÉCHOS DES CLUBS : La grotte Raymon Crouzat	Pages 8 et 9
▶ ÉCHOS DES CLUBS : Aven de Polyphème	Page 10
▶ FÉDÉRATION : Droits des inventeurs	Page 11
▶ MIDI-PYRÉNÉES : Sciences en direct	Page 12
▶ MIDI-PYRÉNÉES : Manifestation de Cahors	Page 13
▶ AQUITAINE	Page 14
▶ LANGUEDOC-ROUSSILLON	Page 15
▶ DÉPARTEMENTS	Pages 16 et 17
▶ STAGES	Page 18

# Le Billet de la Rédaction



Les lecteurs de « SPÉLÉOC » en 1991

Photo couverture  
 Manifestation CAHORS - SAMEDI 26 OCTOBRE 91  
 Photographie H.P.

**Édition Administration :** C.S.R. Midi-Pyrénées, 3, rue Arago, 31500 Toulouse

**Direction :** Georges Jauzion

**Rédaction :** Hervé Poudevigne, St-Amancet, 81110 Dougne, Tél. 63.74.14.17

**Trésorier :** Pierre Brossard, attaché de direction Midi-Pyrénées

**Abonnements :** Soulier Michel, 5, rue Bourdelle, 82300 Caussade

**Attaché de direction Aquitaine :** Yves Olivet, 7, rue de la Sendre, 17390 Latremblade  
 Tél. 46.36.12.26

**Attaché de direction Languedoc-Roussillon :** Bes Christophe, 9, rue Descartes, 11000 Carcassonne, Tél. 68.47.13.15

**Échanges :** Alain Louman, Musée national de Spéléologie, Centre culturel, 31250 Revel

## RUBRIQUES

**Science :** Denise SOULIER, 5 rue Bourdelle, 82300 Caussade

**Archéologie/histoire :** Hervé POUDEVIGNE

**Technique :** Alain LAFORGUETTE, Laguillonne Savignac, 12200 Villefranche de Rouergue

## PRÉSIDENTS C.D.S.

### CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX

**09 ARIÈGE :** Jarlam Philippe, 9, rue A. Daudet, 09300 Lavelanet  
 ☎ 61.01.14.97 - 61.23.55.04

**12 AVEYRON :** Gruat Jean-Pierre, Joli Val 1, Av. Gambetta 12100 Millau ☎ 65.60.28.51

**24 DORDOGNE :** Patrick ROUSSEAU, rue du Colonel Rossel, 24660 Coulounieux-Chamier  
 ☎ 53.08.16.48

**30 GARD :** Romieux Patrick, route d'Uzes 30190 Moussac ☎ 66.81.72.92

**31 HAUTE-GARONNE :** Duchêne Maurice, La Caussette - Lacaugne 31390 Carbonne  
 ☎ 61.87.19.75

**32 GERS :** Guili Jean, Pouterle de las Houmetos 32000 Auch ☎ 62.05.35.39

**33 GIRONDE :** Frei Lionel, Les Dabrages B2, av. Thouars 33400 Talence ☎ 56.37.10.08

**34 HÉRAULT :** Guillem Maistre 3, les Orjols 34150 Gignac ☎ 67.57.51.02

**40 LANDES :** Gimenez Eusebio 4, av. du Centenaire 40210 Solferino ☎ 58.07.24.57

**46 LOT :** Jean-Robert BROQUA, Bories basses 46230 Bach ☎ 65.31.70.81

**47 LOT/GARONNE :** Relano Jérôme, Le Fanquas-La Burgade 46230 Lalbenque  
 ☎ 53.67.45.82

**48 LOZÈRE :** Philippe BLANCHET, au village 48400 St-Julien d'Arpaon ☎ 66.45.01.88

**64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES :** Lauga Michel, Issor, 64570 Aramis ☎ 59.34.46.77

**65 HAUTES-PYRÉNÉES :** Vieu Philippe, 2, rue Charles de Foucault 65000 Tarbes  
 ☎ 62.37.14.57

**66 PYRÉNÉES-ORIENTALES :** Jean-Louis PÉREZ, 4 traverse des Fabriques 66500 PRADES  
 ☎ 66.45.01.88

**81 TARN :** Fouillade Jean-Marc, 11, rue Georges Courteline 81400 Carmaux ☎ 63.36.78.81

**82 TARN/GARONNE :** Sabatie Jacques, Le Bourg, 82800 Montricoux ☎ 63.67.29.31

**Fabrication et Réalisation :** Poudevigne Hervé

**Abonnement annuel :** 65 F  
 Chèques ou CCP libeller à l'ordre de Spéléoc C.S.R. Midi-Pyrénées

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1991

N° ISSN : 0241.4104

Commission Paritaire des Publications : N° 65401

Imprimerie M.P.I. 1, allée Marc St-Suens 31100 Toulouse - Tél. 61.44.11.12

**La responsabilité des articles et des informations n'engage que leurs auteurs.**

**La vie  
n'est pas  
un long fleuve  
tranquille.**

**E D I  
T O  
R I A L**

En cette période de l'année marquée par le renouvellement, il est temps de présenter le bilan de notre intervention, alors que le contrat qui nous lie à la région Midi-Pyrénées arrive à échéance (mars 92).

Aujourd'hui, les abonnements se sont stabilisés à environ 220 spéléos ; c'est encore très insuffisant si nous voulons faire de « Spéléoc » un moyen de communication efficace. De ce point de vue, le rôle des C.D.S. qui représentent au niveau local les instances fédérales (dont Spéléoc est l'émanation) sera déterminant pour l'année à venir.

Le problème posé par la viabilité financière de cette revue incombe quant à lui au C.S.R. Midi-Pyrénées. Il peut aujourd'hui raisonnablement examiner toutes les possibilités de financement comme l'intervention de la publicité, voire des autres régions spéléologiques, et ce, de façon à maintenir un abonnement à 65 francs, susceptible de favoriser une plus large diffusion de cette revue.

Pour notre part, nous avons rénové la présentation de cette publication dont la lecture est facilitée, tout en veillant à l'équilibre de son contenu partagé entre les articles de fond, l'écho des clubs, les informations fédérales et départementales.

Nous pourrions envisager d'en augmenter le volume, pour amplifier « l'Écho des clubs », introduire de nouvelles rubriques « plongée » ou « photographie » ; mais pour ce faire, il faudrait stabiliser ce qui existe.

A l'heure actuelle, l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon n'utilisent pas pleinement les possibilités qui leur sont offertes, ce qui explique en partie, la raréfaction des abonnés dans ces régions.

Par ailleurs, les rubriques « archéologie » et « sciences » nous posent encore de nombreux problèmes. Leur importance n'est pas à démontrer puisque elles seules permettent de créer des liens entre la recherche de pointe et les spéléos de terrain.

« Spéléoc » ne remplirait pas son rôle de « média », au sens étymologique du terme, en les supprimant. Cependant, la présence de responsables s'engageant à fournir un article tous les 6 mois (!) fait cruellement défaut ce qui engendre de nombreux retards de publication. C'est pourtant en multipliant les responsabilités, et donc en les allégeant, que nous pourrions assurer la régularité de « Spéléoc », son existence ne tient aujourd'hui qu'à quelques-uns dont la vie n'est pas un long fleuve tranquille.

---

Hervé Poudevigne



## L'AVENIR DE NOTRE RÉGION MIDI-PYRÉNÉES SE TROUVERA, DANS QUELQUES MOIS, A UNE CROISÉE DE CHEMINS

En effet, comme TOUTES nos structures fédérales (niveaux National, Régional et Départemental) nous devons, conformément à la Loi, renouveler l'ingratitude de nos élus et, par conséquent, restructurer les Comités Directeur et Bureau.

Face au discours politique sans fin dont je n'arrive pas à prendre la juste mesure, j'ai toujours préféré le travail concret effectué dans un cadre plus technique.

Aussi, j'envisagerai l'épreuve ci-dessus sous trois aspects qui me semblent faire la synthèse des solutions au problème posé.

1. Dans le cas le plus favorable (auquel j'ose croire), le nombre suffisant de candidats et leur réelle envie d'implication fédérale permet un renouvellement des personnes conformément à l'esprit et au texte de nos statuts.

La nouvelle équipe régionale se met en place et bâtit sa stratégie politique pour la période de 4 ans avenir. Ce travail est facilité par les conditions matérielles et financières existant à ce jour.

2. La version noire de l'avenir régional est toute autre : peu de candidats et encore moins de volontaires souhaitant briguer un poste de responsabilité dans l'organigramme statutaire de toute association.

C'est le CRASH !

La région spéléologique décentralisée disparaît et retourne dans le rang des autres régions en attendant des jours meilleurs.

C'est, pour moi, l'attitude la plus expressive d'une spéléologie où le travail et les responsabilités peuvent être assurés par les autres et surtout pas par soi-même ; celle où il est si facile d'exprimer ses critiques, souvent acerbes, en étant assuré de ne pas prendre de « retour de manivelle ».

3. Une situation végétative où notre région se maintient artificiellement avec un minimum de personnes volontaires (ou non) continuant à assurer le suivi strictement nécessaire à la survie de la structure. Dans ce cas, le risque de voir apparaître des situations d'irresponsabilité est important :

- Peu de comptes à rendre
- Risque de prise de pouvoir absolue exprimée par le chantage de la place libre dès la première critique
- Options politiques aléatoires
- Position financière à risques majeurs...

Par ce bref exposé, vous comprendrez aisément que je n'ose entrevoir l'une quelconque des deux dernières solutions. Aussi je n'hésiterai pas à assurer une tâche (strictement matérielle - la décentralisation des cotisations par exemple -), si cela est nécessaire, dans le cadre de la première version proposée, mais je me retirerai, avec une profonde amertume, si l'inclinaison prise différait par trop de celle-ci.

Amis SPÉLÉOS, à vos CANDIDATURES !

**Michel SOULIER**

Vice-président du Comité de Spéléo Régional  
Midi-Pyrénées

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ RÉGIONAL DE SPÉLÉOLOGIE MIDI-PYRÉNÉES

La prochaine assemblée générale du CSR Midi-Pyrénées aura lieu à Penne-sur-Tam, le  
**DIMANCHE 29 MARS 1992 à 8 h 30.**

Il n'y aura pas, cette année, de rassemblement régional en raison des Journées Casteret qui se tiendront du 28 au 31 mai 1992 à St-Gaudens (20<sup>e</sup> Congrès de la FFS). Notre assemblée générale régionale 1992 revêt cependant une grande importance, puisque l'ensemble du comité directeur va être renouvelé, ainsi que les grands électeurs.

**APPEL DE CANDIDATURE POUR LE COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL**

15 postes sont à pouvoir pour 4 ans au comité directeur du CRS de la région Midi-Pyrénées. L'un des postes est obligatoirement occupé par un médecin (sinon il reste vacant), deux par des femmes (sinon ils restent vacants), un quatrième par un breveté fédéral (condition généralement remplie).

Peuvent être candidats toutes les personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques et licenciées à la FFS depuis au moins 2 ans.

Les candidatures doivent être adressées par écrit au siège du CSR, 3 rue Arago, 31500 Toulouse, au plus tard le 21 mars (7 jours avant la date de l'AG) à minuit, cachet de la poste faisant foi.

Seront proclamés élus les 15 candidats les mieux classés à l'issue du scrutin organisé durant l'assemblée générale. Cette dernière élira également le président.

En quoi consiste le rôle du comité directeur et de ses membres ? Le comité directeur se réunit trois fois par an (et les frais de déplacement sont pris en charge). Il décide de la politique du comité régional, qui est ensuite appliquée par le président et le bureau.

**APPEL DE CANDIDATURE POUR LES GRANDS ÉLECTEURS**

7 postes de Grand Électeur sont à pouvoir pour 4 ans. Les Grands Électeurs sont les représentants à la région Midi-Pyrénées à l'Assemblée Générale annuelle de la FFS. Le nombre de ces représentants dépend du nombre de licenciés. Pour 1991, notre nombre de licenciés étant descendu en dessous de 1.000, nous n'avons plus que 6 Grands Électeurs. Mais on peut espérer qu'en 1992 nous retrouvons une meilleure santé. Aussi, 7 Grands Électeurs seront élus à l'AG de Penne ; celui ayant obtenu le moins de voix sera suppléant, tant que nous n'aurons pas 1.000 licenciés.

Les candidatures doivent être adressées par écrit au siège du CSR, 3 rue Arago, 31500 TOULOUSE, au plus tard le 22 mars 1992 (7 jours avant la date de l'AG) à minuit, cachet de la poste faisant foi.

En quoi consiste le rôle de Grand Électeur ? Les Grands Électeurs se rendent chaque année à l'assemblée générale de la FFS (et les frais de déplacement sont pris en charge). Ils participent aux débats, et ont seuls le droit de voter aux différents votes statutaires (rapport moral, rapport financier...) ou extraordinaires.

L'Assemblée Générale 1992 aura lieu à Penne les 16 et 17 mai 1992, 15 jours avant le Journées CASTERET.

## L'Assemblée Générale est l'occasion du renouvellement de l'ensemble de l'équipe qui a essayé de mener à bien pendant quatre ans la politique régionale. Celle-ci s'est appuyée sur une idée forte : la décentralisation.

En 1979, j'écrivais dans le bulletin du CDS 46 que « la réticence grandissante des individus à se regrouper dans une structure s'expliquait par le fait que cette structure en se développant, correspond de moins en moins aux besoins de ceux qui la légitiment ». Je crois cet éditorial toujours d'actualité, c'est donc l'implication de chacun à son niveau, dans son environnement proche qui pourra faire avancer nos idées.

Encore faut-il avoir les idées claires, c'est le rôle de notre Fédération ; nous sommes dans la Fédération.

Le sens de notre militantisme est de dégager les axes principaux de notre mission ainsi que de définir la philosophie de notre pratique spéléologique. Le réalisme impose des constats : la pratique traditionnelle dans le cadre des clubs est devenue minoritaire. La fréquentation du milieu souterrain déborde très largement le cadre de nos structures fédérales. La spéléologie de loisir est un fait : la reconnaître c'est déjà tenter une approche objective de notre mission en tant que fédérés.

Seule, à ce jour, la fédération propose des structures cohérentes permettant des réponses aux différentes formes de pratiques. Chacun de nous détient une philosophie de sa pratique : ce qui est efficace, c'est de débattre dans nos instances, et de participer à la vie associative. C'est cela qui nous donne les moyens d'agir, d'être différents de la masse des consommateurs de cavités.

Notre souci principal dans les années à venir doit être la gestion de notre espace d'activités, en particulier, résoudre les problèmes d'accès aux sites, et la réglementation de nos formes de pratique.

En effet, il faut trouver une approche cohérente de celles-ci. Les pratiques professionnelles comme le guidage, les pratiques traditionnelles, qu'elles soient sportives, ludiques, esthétiques, scientifiques... ne posent pas les mêmes types de problèmes, de risques, et donc de réponses. Les problèmes d'accès aux sites, j'y reviens sont devenus plus complexes et contradictoires, puisque les intérêts des uns et des autres sont parfois fondamentalement différents.

Il faut donc que la fédération soit un lieu de débat, de choix, de décision, et non pas une juxtaposition de chapelles et d'intégrismes.

Le second aspect du mandat présidentiel, et ce n'est pas le moindre, consiste à mener une gestion saine et démocratique des moyens que nous confient les fédérés. Pour cela, un seul principe : mettre en accord les recettes et les

dépenses. Il ne faut pas transiger sur le budget de fonctionnement ; celui-ci doit impérativement s'équilibrer, et c'est à ce niveau que les présidents de commissions doivent faire preuve de responsabilité lorsqu'ils établissent leurs budgets prévisionnels. Il n'est pas possible d'intervenir « au coup par coup », sauf cas exceptionnels.

Il nous faut souligner que le budget de Midi-Pyrénées est excédentaire, faut-il s'en réjouir ? Si ces excédents sont dû à une bonne gestion, très bien, mais s'ils traduisent un manque de dynamisme, le manque d'ambition de nos commissions, il y a danger de voir la structure régionale devenir un simple pourvoyeur de fonds. Le but d'une association n'est pas de dégager des excédents de façon systématique. Elle peut cependant se doter de fonds de réserves en vue de projets nécessitant des investissements importants.

Les problèmes en chantier pour la prochaine équipe, sur le plan strictement régional, sont, à mon sens, d'ordre administratif, on peut citer le choix du profil du successeur de Bernard Tourte, notre

objecteur, le choix du siège de la région en liaison avec le CROSS, la Fédération ? (pôle fédéral), en location ? en achat ? etc.

Les autres problèmes ne sont pas propres à la région, mais sont ceux de l'ensemble de la Fédération.

Avec un peu de compétence, une véritable équipe, tout est facile. Il n'y a pas d'homme providentiel. La richesse et l'avenir du monde associatif passé par le travail en équipe, dans un esprit de confiance, d'estime, et pourquoi pas d'amitié ?

Merci donc à Michel Soulier pour son sens de la gestion, de l'organisation,

Merci à Pierre Marchet pour son travail sur le siège régional, sur notre outil informatique, et pour l'image qu'il donne de notre milieu spéléologique aux « institutionnels » de la région.

Merci à tous les spéléos de Midi-Pyrénées pour la confiance qu'ils nous ont accordée et VIVE SPÉLEOC !

**Jean LAFABRIE**

Président du Comité de Spéléologie Régional  
Midi-Pyrénées

Le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées recherche, à partir du mois de juin 1992, un objecteur de conscience désireux d'effectuer son service national au siège du CSR.

Profil recherché :

Il faut avant tout une personne ayant :

- le sens du contact
- des compétences en organisation (classement, suivi du courrier, gestion des tâches à effectuer et des priorités à leur donner)
- des compétences en bureautique (traitement de texte, tableur, base de donnée) ou souhaitant les acquérir et acceptant de s'investir dès le début pour être rapidement autonome sur ce point
- apte à effectuer des démarches administratives pour le compte du CSR.

Une bonne connaissance de la vie associative et du mode de fonctionnement des associations est nécessaire. Cette expérience peut provenir d'autres associations que le milieu spéléologique. La connaissance de la FFS serait un plus, mais le candidat ne sera pas nécessairement un spéléologue. Si c'est le cas, il n'est pas nécessaire qu'il soit breveté EFS pour les missions à remplir.

Le Comité Régional de Spéléologie n'assurera ni le logement, ni les repas. Pour cette raison, un candidat résidant en région toulousaine serait préférable.

Adresser les candidatures au siège du C.S.R. :  
3, rue Arago - 31500 TOULOUSE

## OPÉRATION BAGET (OCTOBRE 1991)

### Les eaux souterraines peuvent-elles satisfaire les besoins en période d'étiage ?

On peut distinguer trois catégories d'eaux souterraines : les milieux poreux, nappes alluviales ou nappes profondes dans lesquelles il n'est pas toujours évident d'extraire instantanément de gros débits, les milieux fissurés, comme les granites dont les capacités restent relativement faibles, et enfin, le karst.

Une première étude de faisabilité avait été confiée au BRGM et au CNRS, mais la mise en œuvre de cette opération a été d'autant accélérée que la question posée était d'actualité. Bouclé fin juin, le financement a permis la réalisation d'une expérience sans précédent dont l'exploitation scientifique est loin d'être achevée.

En effet, les applications de ces travaux dans le Couserans, appelant un financement important, plus d'un million de francs, et une médiatisation inhabituelle, ne saurait faire oublier la recherche fondamentale et la conception du karst qu'elle reflète.

Faut-il rappeler que le massif du Baget, situé près de Saint-Girons, avait été observé pendant plus de vingt ans par le laboratoire de Moulis ? des tracés entre le gouffre de la Peyrère et la source avait notamment permis d'élaborer une méthode indirecte de calcul permettant d'estimer le volume des réserves, méthode que ce pompage vient confirmer, et qui, à l'avenir, pourrait s'avérer être extrapolable sur d'autres sites.

Le schéma théorique ci-contre représente un karts idéal constitué par l'abandon de plusieurs observations effectuées sur différents sites ; il ne concerne que la partie fonctionnelle du karst. Aussi faudrait-il rajouter un certain nombre de niveaux de cavités sèches qui n'ont plus d'influence sur les écoule-



■ MANGIN  
ET SON  
ÉQUIPE  
(Photo HP)

ments, réseaux dits « fossiles » les plus fréquentés par les spéléos.

Comme dans tout aquifère, on remarque la zone non saturée dans la partie supérieure, et une zone saturée en-dessous du trait pointillé. Cette surface relativement horizontale n'a de réalité qu'à l'équilibre, c'est-à-dire à l'étiage, durant la saison sèche, mais dès que l'on sollicite les réserves, en pompant par exemple, les niveaux vont varier de façon très aléatoire les uns par rapport aux autres, en fonction de leurs relations hydrologiques.

Le « drain » amène l'eau de la zone de stockage jusqu'à la source où elle s'écoule ; il correspond la plupart du temps à un conduit noyé, mais n'aura pas forcément la même allure suivant les systèmes karstiques : on peut ainsi imaginer plusieurs conduits, ce qui, d'un point de vue hydrologique, revient au même. Les « systèmes annexes au drainage » constituent quant à elles les réserves qui vont se vidanger progressivement dans ce drain.

On peut imaginer sur ce site divers aménagements et modes d'exploitation.

La réalisation d'un barrage souterrain vise à faire remonter l'eau pendant l'hiver pour la laisser se vidanger en saison « sèche ». Cet aménagement ne peut donc se concevoir que dans les sites où l'existence de « vides » est attestée, vides que l'on utilisera pour stocker l'eau. Les réseaux permettant de mettre en œuvre un barrage sont peu fréquents et de faible capacité.

L'autre solution consiste au contraire à exploiter les réserves pendant l'été et à le laisser se reconstituer pendant l'hiver ; on peut dans ce cas pomper à la source, comme à Montpellier, ou directement dans les réserves comme au Baget, ce qui présente de nombreux avantages.

En effet, dans le cas d'une source conduit horizontal, on ne saurait pomper plus que le débit normal de cette source excepté si celle-ci est « vaclusienne ». C'est le cas à Montpellier où il est possible de pomper plus qu'elle ne fournit naturellement en débordant : en contre-parti, le « surpompage » implique l'assèchement de réseaux. Dans ce cas précis, 200 L/S sont rejetés dans le cours d'eau de façon à préserver, tandis qu'1 M3 est prélevé durant l'été.

L'expérience du Baget a fait appel à des moyens spectaculaires puisqu'il y avait trois groupes de trois pompes, faisant chacune environ 600 kg : le premier groupe était situé 25 m sous l'eau, le second au milieu des réseaux, et le troisième au pied du gouffre de la Peyrere, de façon à évacuer l'eau pour l'amener plus bas que la source, par un tuyau courant à travers la prairie sur plus d'un km de longueur.

L'expérience a démarré en pompant à plein débit dans ce gouffre de la Peyrere dont le niveau est descendu plus vite que prévu ; le pompage a été arrêté quand le niveau d'eau est arrivé à moins 23 m. On a alors examiné sa remontée qui s'est effectuée à une vitesse relativement rapide, et tout au moins, plus vite que cela n'était descendu. On a récidivé la même opération une seconde, puis une troisième fois, de façon à confirmer un certain nombre de données.

En fait, on a pompé directement dans ce « système annexe au drainage », jusqu'à abaisser le niveau de cette poche noire qui le symbolise sur notre schéma, sous le niveau du drain. Le drain au lieu de couler vers la source, s'est alors mis à couler vers la réserve. Il a donc fallu pomper non seulement la réserve, mais aussi ce qui arrivait par le drain. Le drain en lui-même a une capacité relativement faible mais amenait le contenu des autres réserves vers le Peyrere. A contrario, dès que l'on a cessé de pomper, le niveau étant remonté de quelques mètres, les autres systèmes annexes se sont mis à couler de nouveau vers la source, qui a repris son débit initial (50 L/S) quelques heures après, et la remontée s'est faite alors rapidement. Elle s'est faite jusqu'à son niveau initial,

treize heures plus tard, ce qui montre que l'aquifère avait été relativement peu sollicité.

Le principe de cette opération consistait pourtant à solliciter fortement ce karst, en pompant 200 L/S soit quatre fois plus que son débit naturel à la source, de façon à étudier sa réaction face à ce « stimulus artificiel ».

L'objectif était de mieux comprendre comment fonctionne un karst en général, et le Baget en particulier. Celui-ci étant ausculté depuis longtemps, son comportement durant le pompage a pu être comparé à son comportement normal.

En étudiant l'évolution des débits, en toutes saisons, en fonction des données météo, et sur plusieurs années, on obtient un certain nombre d'informations, notamment sur le volume des réserves. L'ensemble de ces indices forment la signature d'un système, chaque système ayant une signature différente ; mais par ce pompage, on cherchait à voir comment était structurée la zone noyée, connue par ces méthodes indirectes. Si l'expérience confirme l'évaluation des volumes stockés, elle montre que les réserves sont constituées d'un certain nombre d'ensembles indépendants, plus petits, tout au moins, au Baget, que ce qu'on imaginait. Alors qu'on les évaluait à 50 000 voire 100 000 M3, on se rend compte qu'ils sont plutôt de l'ordre de 10 000 M3, et logiquement plus nombreux que prévu.

Du point de vue des applications, nos apprentis-sourciers cherchaient à vérifier si l'on pouvait pomper des débits importants en un endroit unique, à l'aide d'un seul groupe de pompes. Au Baget, il

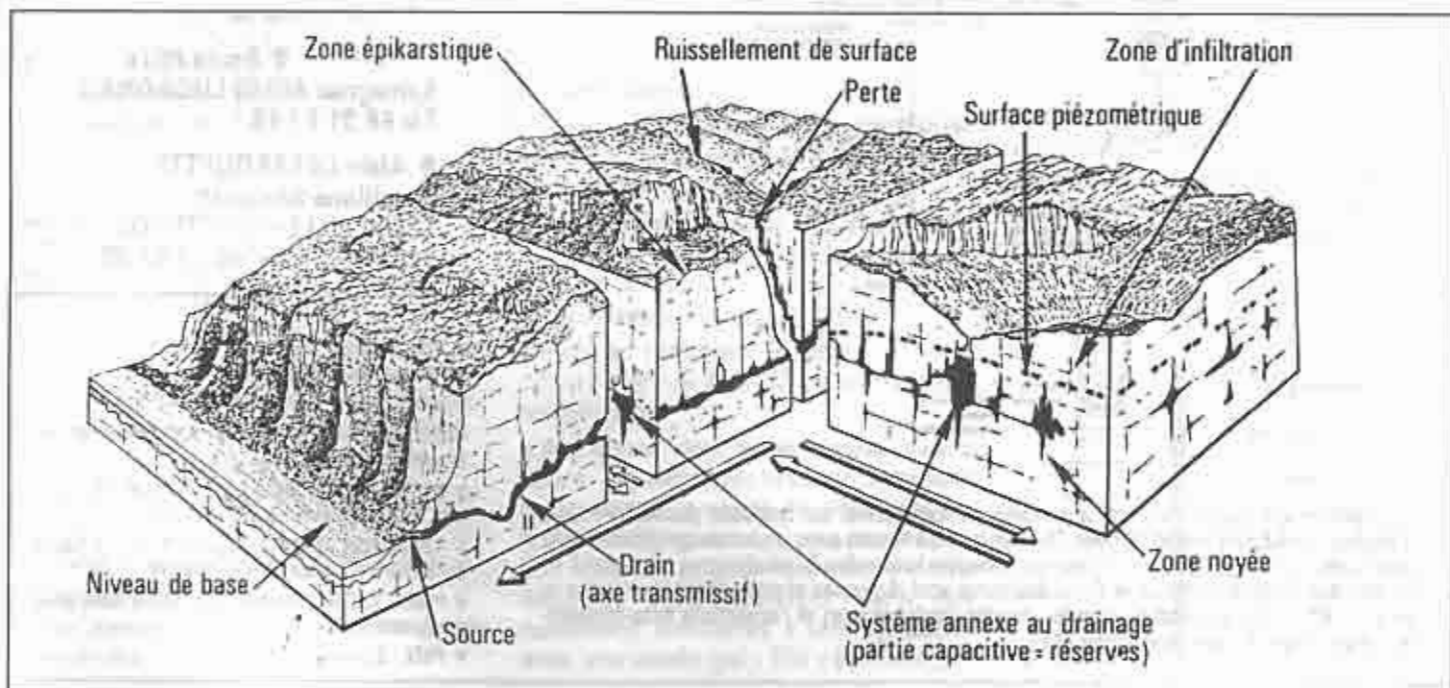
se trouve que l'on a pompé dans un regard naturel sur le karst noyé qui en comporte trois : La Peyrere, Sainte-Catherine, et la Hilaire. En d'autres sites il faudrait procéder à un forage, ou plutôt à des forages puisque les premiers éléments d'information mentionnés plus haut, tendent à démontrer que l'on peut capter moins en un endroit unique, et qu'il faudra multiplier les équipements en aménageant plusieurs points. Ce qui devrait par ailleurs, simplifier le mode d'exploitation, grâce à l'utilisation d'un matériel plus standard, plus facile à se procurer, à mettre en place, et moins onéreux...



■ 3<sup>e</sup> GROUPE DE POMPES (Photo HP)



■ GROUPES ÉLECTROGÈNES (Photo HP)



## SYSTÈME AUTONOME D'INVESTIGATION VIDÉO ÉTANCHE (S.A.I.V.E.)

Conçu en 1991, par Philippe Bramoule, afin de permettre une meilleure évaluation des travaux de désobstruction dans une cavité de l'Aveyron (perte de la Teule).

Le prototype de base a été amélioré suite à plusieurs week-ends d'essais dans les grottes et avens de l'Aveyron, Lot et Lozère.

Ce matériel peut s'utiliser dans différentes situations rencontrées par le « spéléo désobeur », soit à l'extérieur pour « explorer » des fissures impénétrables, soit loin sous terre pour mieux évaluer une future désobstruction ou rechercher le « grand vide noir » sans espoir.

Ce système est étanche et peut s'utiliser au départ d'un siphon ou dans une voûte basse. La lecture visuelle en direct sur le moniteur de contrôle permet d'obtenir des informations sur la cavité. (Une sortie vidéo peut permettre un enregistrement).

L'intérêt principal est de faire un choix dans les désobstructions à entreprendre. Est-ce vraiment intéres-

sant ou non ? Combien de temps faudra-t-il ? Le « SAIVE » permet une économie de travail et d'explosifs car les désobstructions difficiles ou sans grand intérêt ne seront pas commencées. Le « SAIVE » peut permettre d'accélérer les travaux si l'on sait qu'au bout de quelques mètres d'étrouitures, cela devient grand, ou au contraire, de ne pas s'épuiser sur une fissure qui n'en finit pas.

- Il est possible, en plafond de grotte, d'aller voire un départ, d'explorer une cheminée sans avoir d'escalade à équiper.

- En désobstruction à l'explosif, la configuration du lieu permet de faire un choix sur l'angle des trous de forage : il vaudra mieux peut-être « attaquer » sur la paroi de droite, ou de gauche, peut-être au plafond. Les techniques ne seront plus utilisées en fonction de ce que l'on voit, mais plutôt en fonction de ce que l'on va trouver !

- On chargera plus ou moins les trous dans la roche en fonction du type de

déblais que l'on voudra obtenir. Pulvériser la roche pour la stocker dans une fissure qui se trouve en amont des forages peut éviter un travail ingrat d'évacuation des déblais.

- Dans le cadre d'un sauvetage, d'une personne coincée, le « SAIVE » peut jouer un rôle efficace, pour les artificiers et le médecin.

- Le transport est aisé. Tout rentre dans un kit pour un poids de 5 kg. Le matériel est étanche et craint les chocs. L'assemblage se réalise rapidement (5 mn). Inoxydable et robuste, le nettoyage peut s'effectuer avec de l'eau sous pression.

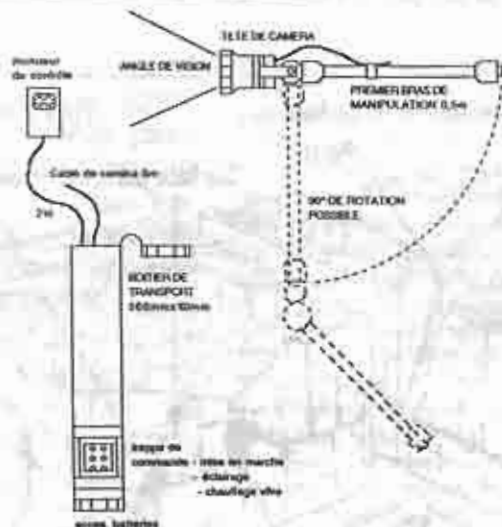
Les spéléos du causse de Limoge (SCLQ) ont déjà vidéographié quelques cavités et restent à votre disposition pour plus d'informations, ou pour fabriquer un « SAIVE ».

### ● Contacts :

- Philippe Bramoule 61.92.46.59
- Alain Lafarguette 65.29.53.06

## S.A.I.V.E. (SYSTÈME AUTONOME D'INVESTIGATION VIDÉO ÉTANCHE)

COPYRIGHT PH. BRAMOULE 1991



Le système est complètement autonome et fonctionne sur batteries permettant une utilisation pendant 1 heure 30 avec l'éclairage ou 6 heures avec un éclairage externe. Une association d'éléments de 0,5 m permet d'envoyer la caméra à une distance d'environ 8 m en fonction de la topographie. Deux éléments sont réglables et permettent de couder le bras. Le Kit est transportable en milieu hostile (spéléologie) et l'ensemble bras-caméra-viseur se range dans un sac à dos (Kit).

## A VENDRE

### FLUORESCINE POUR HYPROLOGIE

360 F/KILO

Port en supplément STOCK LIMITÉ

S'adresser à : ● Émile PEZE  
Salvagnac 46260 LUGAGNAC  
Tél 65 31 57 49

● Alain LAFARGUETTE  
Laguillonne Savignac  
12200 VILLEFRANCHE-DE-  
ROUERGUE Tél 65 29 53 06

- AUTONOME : Minimum 1 heure 30 mn (8 heures sans éclairage interne)
- ÉTANCHE : A 2 m
- DISTANCE D'ÉCLAIRAGE : Minimum 20 cm maximum 5 m
- SYSTÈME DE CHAUFFAGE ANTI-BUÉE INTÉGRÉ Tête de caméra diamètre 9 cm
- CHARGEUR DE BATTERIES INTERNE : 1 heure sur batterie 12V (témoins de charge)
- POIDS TOTAL : environ 5 kg. Sortie vidéo pour enregistrement.
- PRIX : 22 francs

# MÉTHODE DE DESCENTE SUR CORDE TENDUE EN RAPPEL DOUBLE CORDE ESCALADE/CANYON

**Problème :** L'utilisation du descendeur « en huit » pour des descentes en rappel sur corde double pose un problème pour rejoindre depuis le haut un équipier en difficulté.

**Méthode :** L'équipe spéléo secours de l'Aveyron a mis au point, au cours d'un stage de formation secours, une technique qui semble apporter une solution simple et efficace dans cette situation.

**Matériel :** Le matériel indispensable est le minimum nécessaire à une descente en rappel soit :

- Un descendeur type « huit » quelque soit le modèle.
- Un mousqueton même sans virole (bien que préférable).
- Une longe avec mousqueton.
- Un « prussik » ou autre assurance rappel.

## Descriptif des manipulations :

- Mettre un mousqueton dans le petit trou du « huit ».

- Passer ce mousqueton dans l'un des brins de la corde (tendue).

- Faire décrire au grand trou du « huit » un demi tour autour de l'autre brin.

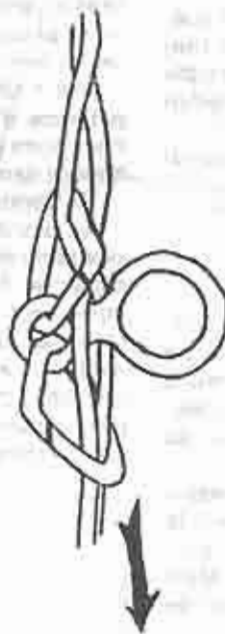
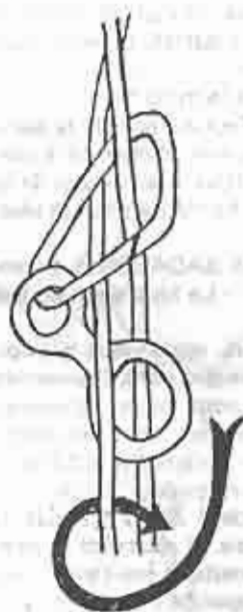
- Passer le grand trou du « huit » entre les deux brins du rappel sous le premier mousqueton.

- Ramener le descendeur vers le haut, l'ensemble se positionne toujours bien.

- Se longer dans le petit trou du « huit » tout en prenant les deux brins de la corde.

- Installer un « prussik » sur la corde au dessus du descendeur.

- Se mettre en poids sur la longe et descendre.



## Dynamique :

- C'est la vrille entre le premier mousqueton et le descendeur qui génère un freinage corde sur corde.

- Un tour complet (au lieu d'un demi) autour des deux brins (au lieu du deuxième) augmente le freinage mais la descente s'avère plus difficile.

- Plus on maintient le grand trou du « huit » vers le haut, plus le freinage est efficace.

- Au cours des essais nous avons libéré le poids sous la corde, simulant le départ ou la chute de l'équipier en difficulté. En exerçant une forte traction vers le bas sous le descendeur la descente peut continuer dans des conditions similaires à une descente avec une corde qui « file » beaucoup.

## NOTES :

Tous les essais ont été effectués en utilisant un « prussik » en sécurité au dessus du descendeur. Il est indispensable de prévoir une assurance pour la descente dans tous les cas.

Gabriel SOLER  
Jean-Luc MAURY  
Bernard PIART  
Patrick RAYNAUD

et l'équipe  
Spéléo Secours  
Aveyron

# LA GROTTTE RAYMOND CROUZAT

Commune de Courniou, Hérault  
Coordonnées : X/631,75 ; Y/3130,35 ; Z/360  
Synonyme : Grotte de la Fageolle

Notre histoire commence dans les temps anciens, à l'époque héroïque où le chemin de fer cherchait à coloniser les coins les plus reculés de la France profonde. En ce temps-là, des cheminots, travaillant à l'installation de la voie entre Courniou et Saint-Pons, ouvrent un trou en bordure de celle-ci. Le trou est prestement bouché par une dalle, et dissimulé sous le ballast. Mais, en hiver, au petit matin blême, lorsque la bise vous fait friser les oreilles, une épaisse colonne de vapeur révèle la présence de la grotte.

Depuis, bien des générations de spéléologues « phantasmèrent » sur le trou de la voie ferrée. Mais hélas ! Impossible de creuser sous les traverses du chemin de fer, alors en activité.

Les esprits se calmèrent, et le trou fut oublié. Mais la légende se transmet...

« Entre Courniou et Saint-Pons,  
Sous une dalle en béton,  
Au bord de la voie ferrée  
Demeure un trou souffleur ».

Et, tandis que les années passaient, les trains eux, passaient de moins en moins. La voie fut abandonnée. Peu à peu, les ronces vinrent à bout des désherbants non renouvelés, et les genets poussèrent entre les traverses.

Avec l'abandon de la voie, le souvenir du trou résurgea, et les prospections le long des rails prirent une place importante dans les activités du SCMNE. Mais de dalle, point du tout ! Impossible de retrouver le trou souffleur !

C'est au cours de l'une de ces prospections rituelles, que, ayant poussé nos investigations un peu plus loin que d'habitude, nos regards sont attirés par la zone karstique du ravin de La Fageolle. Mais l'heure tardive nous empêche de continuer plus avant. Cependant, c'est décidé, nous reviendrons !

La semaine suivante, une prospection est organisée : oncles, tantes, cousins sont conviés à une promenade digestive, et tandis que les familles se promènent tranquillement le long de la piste, les spéléos s'enfoncent dans les fourrés.

Quel bartas mes aïeux ! La prospection s'annonce rude. Néanmoins, nous finissons par découvrir, à quelques 300 mètres de la nationale, rive droite du ravin, un trou d'où émane un fort courant d'air. A l'aplomb d'un affleurement rocheux, le départ, initialement en conduite forcée, ne tarde pas à se retrécir. Un dynamitage s'impose. Piqués, griffés, mais heureux de notre journée, nous rentrons plein d'espoir.

Ce n'est que quelques mois plus tard que nous viendrons désobstruer. Le groupe électrogène est installé, un câble est tiré à travers le bartas, et nous nous mettons à l'œuvre...

« Gare à la mine II »

Quel succès ! Tout au pan de la paroi de droite s'est décollé et obstrué à présent la totalité du trou. Alain, muni de sa barre à mine, s'acharne déjà sur le bloc. Et soudain

« BOUM, BOUM, BADABOUM, boum, BOUM, BAOUM ! » Le bloc s'est écrasé plus bas.

Comme des fous, nous nous précipitons la tête la première dans l'ouverture ainsi dégagée... pour nous retrouver, bras et jambes écartées, dans une opposition précaire, au-dessus d'une diaclase de 15 mètres de profondeur.

Vite ! Une corde ! Alain n'a pas la patience d'attendre. Il descend le premier puits en opposition, mais se trouve bientôt dans l'incapacité d'aller plus loin : « Ça continue à descendre ! »

Au bas de la diaclase, nous trouvons une série de ressauts. Le courant d'air se disperse. Tout au fond, une mince fissure, dont la partie inférieure est bouchée par un amalgame de boue et de cailloux. La zone est très fracturée et les désobstructions que nous avons tentées par la suite se révélèrent problématiques, compte tenu de l'exiguïté des

lieux : il est impossible de stocker les déblais. De plus, quelques blocs situés à la verticale de la chatière terminale s'étant détachés au moment où on passait la tête dans l'étréiture, nous ont causé quelque frayeur.

Au cours des trois mois qui suivirent, une dizaine de sorties furent organisées. Le dynamitage d'une étroiture au pied de la diaclase d'entrée, au-dessus des ressauts, nous livra une trentaine de mètres supplémentaires. Cette partie, particulièrement fracturée et instable, ne permet pas d'aller plus loin.

Cette cavité, intéressant de part sa situation, impressionne le visiteur par le fort courant d'air qui en émane. Malheureusement, celui-ci se disperse dans les éboulis de la zone broyée, et, nous l'avons dit, toute désobstruction d'envergure est hasardeuse.

C'est ainsi que, cherchant un trou connu le long d'une voie ferrée, nous en avons désobstrué un autre qui n'avait rien à voir avec le premier. Je conclurai donc par ces mots :

« Spéleo, garde-toi de mépriser les légendes, elles sont souvent à la base de bien des découvertes... »

Et surtout, si tu prospectes le long d'une voie ferrée souviens-toi qu'un trou souffleur peut en cacher un autre ».

Daniel FUCHS

## BIOS numéro 1

A commander à : Jo GIRABANCAS - 29, avenue du Thoré  
81660 PAYRIN - Prix : 80 F

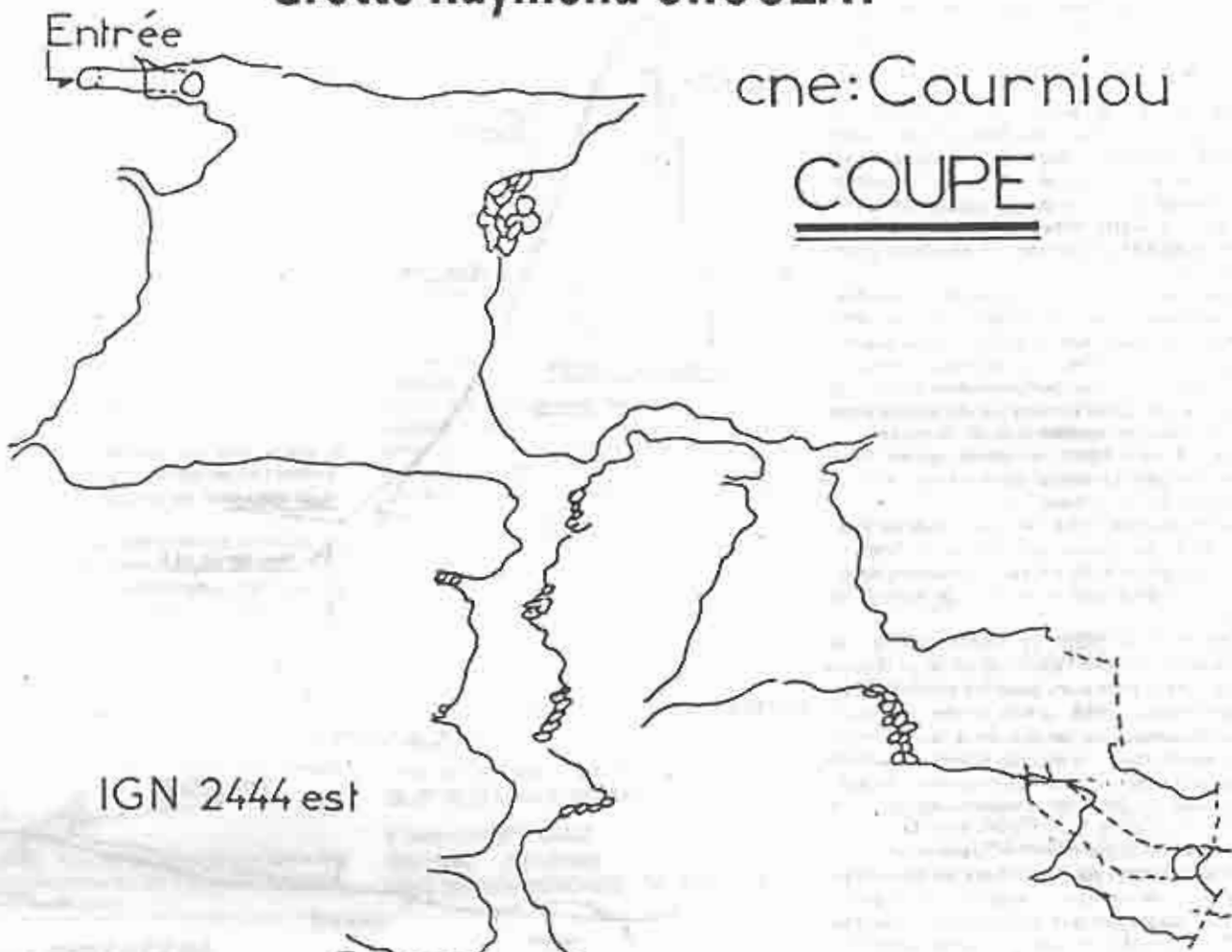
### AU SOMMAIRE :

● 1931/1991	C. Raynaud	4
● Les Camps	J.M. Escande, O. Fuchs	8
● Camps sur le secteur du Jaur	O. Fuchs	16
● La Grotte de la Trayolle	M.D. Fuchs, O. Fuchs, M. Schmeisser	24
● Font d'Abram	J.M. Escande	38
● Aven du Cheval	J.M. Escande	42
● Grotte Raymond Crouzat	D. Fuchs	46
● La Grotte de Sérignan	J.M. Escande	50
● La source du Jaur	J.M. Escande	54
● Le trou des Noix	D. Matarin	60
● R.M. 86	J.P. Planty	62
● Mots croisés Spéleo		65
● La perte de la Resse	D. Matarin	66
● Le SCMNE et la Devèze	C. Raynaud	70
● La découverte de Roquebleu	P. Pallu	74
● En bref		80
● Horizon 2010		82
● Humour	D. Fuchs	15, 23, 41, 59, 78

# Grotte Raymond CROUZAT

cne: Courniou

## COUPE



+10m  
très étroit

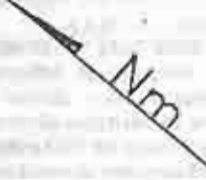


Entrée

-34 air + humidité

-34

conduite  
forcée



## PLAN

SCMNE

# AVEN DE POLYPHÈNE (TARN)

Coordonnées Lambert :  
580, 10-127, 29-480 m.  
(Revel XXII - 44 huitième 7-B, 1/25000<sup>ème</sup>)

La cavité est située sur le massif du Causse de Sorèze, au fond d'une vallée sèche, dans un important bosquet qui renferme une dépression d'environ 10 mètres de diamètre dont la plupart des parois sont verticales. Cette dépression se situe à 210 mètres et 121 grades de l'entrée de la grotte du Calel.

Cet aven, connu de longue date, a semblé-t-il exploré pour la première fois fin 18<sup>ème</sup> siècle par Jean-Antoine Clos. Deux siècles plus tard, en 1981, la jonction entre le réseau de la grotte de Polyphème et celui de la grotte du Calel est réalisé en solitaire par un membre du spéléo club de Brassac.

Le 21 avril 1983, le même spéléo tente une plongée du siphon terminal qui échoue au bout de 10 mètres.

À l'automne 1984, les membres du Spéléo Club de Sorèze tentent de pomper ce même siphon mais en vain, échouant après avoir asséché une quinzaine de mètres de galerie.

De 1984 à 1988, la section spéléo de Sorèze a poursuivi l'exploration de ce réseau découvrant plusieurs galeries supérieures.

En février 1988, grâce à une meilleure connaissance du terrain et à du matériel plus performant, la section spéléo de Sorèze en collaboration avec des membres du spéléo club de Blagnac réussissaient pour la première fois le franchissement du siphon terminal de la Galerie des Toulousains.

L'exploration du réseau qui se développe derrière permettait d'établir un premier relevé topographique et de parcourir plus de 200 mètres d'une toute nouvelle galerie se terminant sur deux grandes salles.

De 1988 à 1990, plusieurs sorties furent nécessaires pour aménager le siphon afin d'en abaisser le niveau en vue de raccourcir la durée du pompage et d'augmenter la sécurité de franchissement.

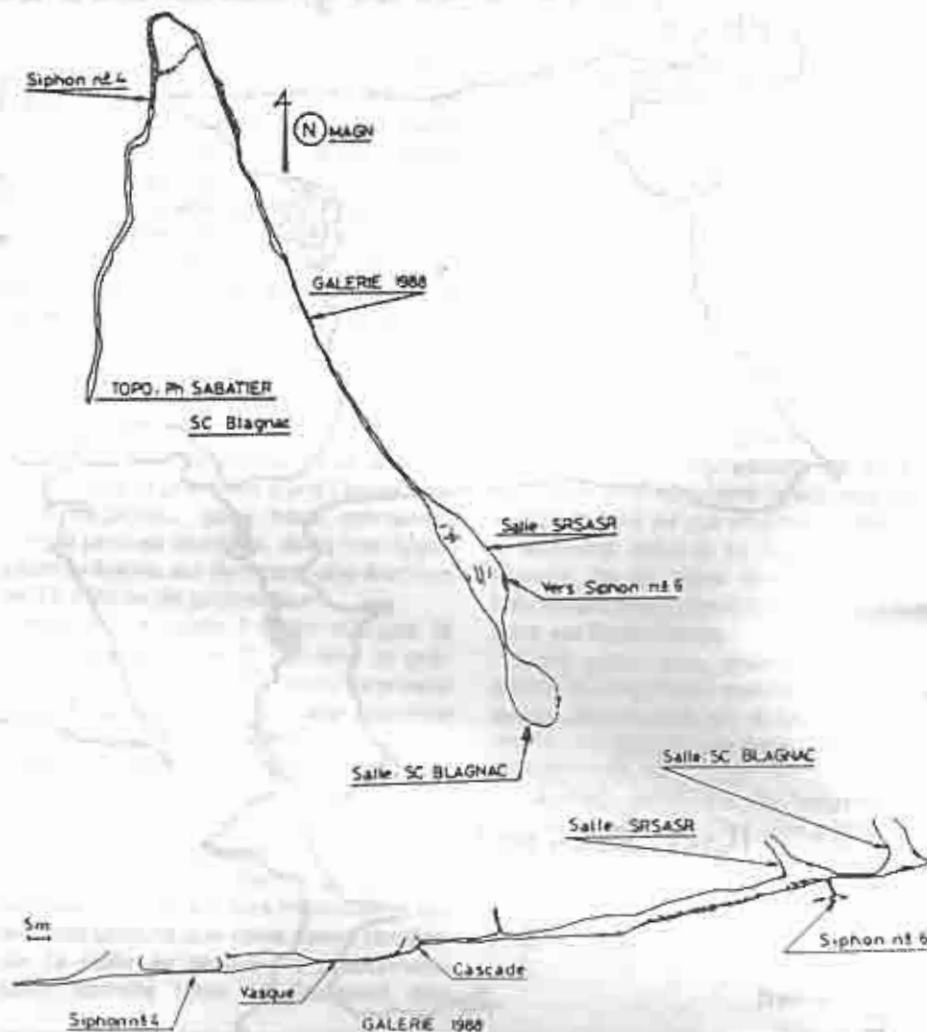
Il faudra attendre le 20 octobre 1991 pour que cette barrière naturelle soit de nouveau franchie par une nouvelle équipe inter-club composée de membres des spéléos clubs de Sorèze, Blagnac et Revel.

Ce pompage a permis de faire un relevé topographique plus précis du siphon ainsi que du réseau qui se développe en amont sur une distance d'environ 220 mètres.

L'entrée du siphon est plutôt basse et se poursuit par une cloche de dimension modeste. De là, il faut ramper sur une quinzaine de mètres dans une conduite très boueuse débouchant sur une petite voûte mouillante qui, une fois pompée, met à jour le passage étroit menant à la galerie.

Diaclase étroite sur une vingtaine de mètres au plafond fuyant en voûte étroite obstruée par des concrétions, la galerie parcourue par un ruisseau s'abaisse ensuite fortement sur une vingtaine de mètres.

À la suite de ce rétrécissement, une escalade sur un éboulis permet la progression ; la diaclase s'élargit alors, la voûte s'élève et l'on perd le ruisseau qui s'infiltre. Quelques mètres plus loin, une nouvelle étroiture nous oblige à ramper à nouveau à travers des blocs nous menant à un croisement de failles.



Au-delà, la galerie s'élargit nettement, la voûte s'élève à nouveau, la progression devient de plus en plus agréable. Un plancher stalagmitique en pente douce parcouru des gours partiellement asséchés conduit à la première salle. Là, au-dessus de nos têtes, un départ de galerie supérieure est bien visible. En contre-bas de cette 1<sup>ère</sup> salle, sur la gauche, un boyau étroit permet de retrouver quelques mètres plus bas le ruisseau qui circule dans un réseau de type « bayonnette ». En remontant ce ruisseau sur une quinzaine de mètres, on se heurte à un nouveau siphon.

De retour à la première salle, un large couloir parsemé de blocs issus de l'effondrement d'une partie de la voûte aboutit à une seconde salle de dimension plus importante et plus concrétionnée, terminus actuel de ce réseau.

Il aura donc fallu 10 années (de 1981 à 1991) de longues et difficiles recherches spéléologiques pour donner à l'Aven de Polyphème sa véritable dimension, à savoir un réseau de plus de 300 mètres de galeries constituant une des alimentations du siphon n° 2 du Calel ; la Galerie 1988, quant à elle, en constitue la seconde et principale alimentation et peut être à ce titre considérée comme étant le prolongement du système hydrologique du réseau de la grotte du Calel dans sa partie amont.

TOPO : S.C. BLAGNAC ;  
SPELEO-CLUB SOREZE ;

REPORT : Ph. SABATIER S.C. BLAGNAC.

Th. PELISSIER  
F. MOUYNET  
SR.SA.SR.  
Ch. SABATIER  
S.C. Blagnac

# DROITS DES INVENTEURS

Claude MOURET, Président de la FFS, et le bureau fédéral ont, suite à l'Assemblée Générale de Montpellier, chargé Gérard AIME (Secrétaire général de la FFS de 1980 à 1984 inclus, Délégué du président de la FFS auprès du Ministère de l'Environnement) et la Commission protection de constituer un dossier afin de défendre un dépôt de loi relatif aux droits d'inventeurs issus de la pratique spéléologique.

Vous trouverez quelques informations sur cette démarche à l'intérieur du présent bulletin Spéléoscope n° 5.

Ce dossier, inutile de vous le dire, doit être on ne peut plus sérieux et documenté. Et c'est par la multiplicité des cas d'exemples qu'il le sera.

De même, pourrions nous n'avoir l'audience et l'influence nécessaire qu'avec votre aide et celle des spéléos de votre région. Aide documentaire, mais également relationnelle auprès des élus de votre département.

Le travail de recensement doit être simple et complet. Il s'agit de répertorier les cas où l'exploration spéléologique a apporté un bien culturel ou économique.

En divers domaines, phénomènes géologiques, hydrologie, tourisme, paléontologie, biologie, pré-histoire... la pratique spéléologique participe au développement des connaissances ou de la vie économique d'une région.

Il vous est proposé d'effectuer un inventaire des cas dont vous avez connaissance. Dans certaines régions, c'est un travail important qui peut être confié à divers spéléos possédant une bonne expérience et connaissance de leur milieu d'activité.

Cet inventaire est facile à rédiger, noter simplement :

- le nom de la cavité
- la commune
- le type de site découvert et en quelques lignes son intérêt et l'exploitation qui en a découlé (culturelle, sociale ou économique).

**Exemples culturels - phénomènes géologiques caractéristiques, hydrogéologiques, sites paléontologiques ou archéologiques qui ont ou non été exploités, découvertes de cavernicoles.**

**Exemples sociaux ou économiques :** connaissance des circulations hydrogéologique et participation à la protection des eaux, captages et pompes, cavités aménagées. Si possible, fournir les références bibliographiques (même s'il s'agit d'un bulletin de club à diffusion modeste).

Il vous est demandé de souligner les cas les plus importants et d'indiquer les références des collègues à contacter pour développer l'exemple.

Il est également important de citer les cas malheureux où le ou les inventeurs ont été dépossédés, évincés de leur découverte et des droits moraux ou matériels qu'ils pouvaient espérer. De même, les cas où des inventeurs ont été dépossédés de la publication première qui leur est naturellement échue du fait d'une déontologie tacitement reconnue de Copy-right.

Globalement, ce dossier recense des aspects d'importance première de l'apport de la spéléologie à la société. Il vous est remercié de la confiance que vous mettez dans les structures fédérales pour le mener à bien. Tous les collègues intéressés par le sujet sont les bienvenus au sein du groupe de travail, nous transmettre leurs coordonnées.

En attendant votre contact, au nom des participants à cette action, bien cordialement,

J.M. RAINAUD

• Gérard AIME  
1, rue de l'Épipaphe - 25000 BESANÇON  
Tél. 81.50.50.17 ou 81.86.68.40

• Jean-Michel RAINAUD  
Villemolet - La Rochette  
16110 LA ROCHEFOUCAULD - Tél. 45.63.95.81

# FICHER DE CAVITÉS

Vous trouverez dans le bulletin Spéléoscope 5 des informations concernant un fichier informatisé en cours d'élaboration par nos collègues de l'Hérault et le Centre d'Étude et de Recherche sur les Ecosystèmes du Haut-Languedoc Héraultais (CEREHLH).

Au cours des rencontres d'Olargues, il a été vivement souhaité l'apport critique et constructif de la population spéléologique possédant ou non une expérience sur la question.

Il a de même été émise l'idée qu'un logiciel répondant à un besoin et correspondant à l'attente pourrait voir le jour et être proposé. Les deux principaux avantages sont :

- un outil prêt à l'emploi
- la possibilité de tirer des statistiques et informations pour études et synthèses en cas d'utilisation d'un même logiciel en diverses régions.

Pour ces raisons, le groupe d'étude pour la mise au point du fichier souhaite prendre contact avec les collègues qui seraient eux-mêmes intéressés.

Pour cela, vous êtes invités, élus fédéraux, à transmettre cette information aux spéléos concernés de votre région et de leur proposer le contact avec le CEREHLH.

Au besoin avec la feuille réponse ci-jointe. Merci, pour les responsables du groupe fichier, bien cordialement.

J.M. RAINAUD

Président de la Commission Nationale Protection des Cavernes et du Rarst

**A renvoyer au CEREHLH, Pierre TEILLAUD**  
**Immeuble de « La Ville »**  
**34390 OLARGUES Tél. 76.97.78.60**

Nom .....

Adresse .....

Tél. ....

souhaite :

recevoir des informations sur le fichier élaboré \*

participer à la mise au point du fichier (ai  ou n'ai pas  d'expérience sur le sujet) \*

\* mettre une croix dans la case correspondante.

## ■ JEUX PYRÉNÉENS DE L'AVENTURE :

Les Présidents de Régions et les Grands électeurs vont être sollicités pour une implication plus importante dans ces jeux (vote de l'A.G. pour une participation fédérale à titre expérimental). Le sérieux et la crédibilité de la FFS sont ici en jeu. La bonne organisation des compétitions que nous organiserons ne remettra pas en cause le débat sur l'opportunité ou non de la compétition.

## ■ CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE DE LA VILETTE :

« Vous avez dit SPORTIFS »  
La FFS a reçu une proposition de participation à une semaine thématique sur la Spéléologie et le Canyon du 25 au 30 août 1992.  
Gilles DRUART coordonnera cette opération.

## ■ INFORMATION MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :

La « Fête du Sport » sera reconduite les samedi 16 et dimanche 17 mai 1992.

## ■ INFORMATIONS MIDI-PYRÉNÉES, LANGUEDOC-ROUSSILLON, AQUITAINE

Bilan des accidents déclarés en 1990 à la Commission ASSURANCES.  
Données M. DECOBERT.

RÉGION	MIDI-PYRÉNÉES	LANGUEDOC-ROUSSILLON	AQUITAINE
Accidents déclarés	10	10	0
Prise en charge Assurance	166 415 F	36 245 F	0
<b>Accidents déclarés en 1991 au 12/10/1991</b>			
Accidents déclarés	8	5	0

## SCIENCE EN DIRECT

## La réunion scientifique-protection a rassemblé de nombreux spéléos.

Le samedi 30 novembre, à la base des amis du Célé, dans le Lot, les 40 participants : 15 lotois, 6 tarnais, 6 tarn-et-garonnais, 3 gersois, 6 aveyronnais, 3 parisiens, 1 ariégeois, ont pu profiter de la présence de la plupart de nos spécialistes fédérés en Midi-Pyrénées.

L'accueil par les responsables de la base a été chaleureux. Nous avons travaillé dans un cadre agréable, avec des conditions matérielles impeccables.

Le travail en petits groupes a permis de traiter correctement plusieurs sujets.

• **Le projet de travail sur la pollution de l'eau en zone karstique** a pris corps. Un modèle de fiche définitive pour l'inventaire des sites pollués remplace le questionnaire préliminaire, il sera envoyé à tous les clubs pour leur permettre de continuer à signaler tous les autres problèmes connus. Une aide financière est prévue afin de les défrayer pour ce travail. L'aspect « sensibilisation du public » avec la constitution d'une exposition et d'une mallette documentaire n'a pas dépassé l'étape de la réflexion, il est donc à poursuivre lors de nos futures réunions de travail.

• **L'annuaire scientifique** en cours de réalisation présentera un grand intérêt pour la conduite de tous les dossiers sur la connaissance et la protection du karst. Il sera un outil d'information pour tous ceux qui voudront s'entourer de scientifiques en fonction de leur spécialité thématique ou géographique.

• **Une plaquette de présentation de notre région spéléo** s'avèrera très utile dans les relations avec le grand public, les élus, les administrations...

• **Les spéléos connaissent mal le fonctionnement des structures administratives**, rendu très complexe par la décentralisation. Une formation administrative nous est nécessaire. Un groupe a travaillé sur l'élaboration d'un manuel du « parfait responsable départemental ».

• **Des chartes de l'environnement** se mettent en place dans les départe-

ments, les spéléos ont intérêt à participer à leur élaboration et siéger aux commissions à l'environnement afin de pouvoir émettre leur avis sur les projets concernant les zones karstiques.

### • Quels stages scientifiques intéressent les spéléos ?

Apprendre à observer, comprendre sans contraintes rébarbatives, ce sont les priorités que se sont imposés ceux qui ont réfléchi à la conception de ces

stages : ils ont donc choisi l'apprentissage sur le terrain dont les modules se dérouleront sur des week-ends. Pour plus d'efficacité, le lieu sera choisi en fonction du site de travail de spécialiste. Afin de définir un programme, il est nécessaire de connaître les besoins des spéléos, d'où l'intérêt de me renvoyer **très rapidement** ce questionnaire\*, après l'avoir largement diffusé dans les clubs.

Nom ..... Club .....

### • Quel type de stage souhaiteriez-vous ?

#### UNE VRAIE COLORATION

Causse de Limogne (2 week-ends) .....

BIOSPÉLÉOLOGIE aquatique, tenestre liée avec l'hydrologie locale, dans les gorges de l'Aveyron (2 week-ends) .....

#### VIE DES CAVERNES

formes karstiques .....

concrétionnement .....

remplissages, paléokarst .....

#### L'HYDROGÉOLOGIE, systèmes karstiques/réseaux karstiques

Mouils .....

#### CHAUVES-SOURIS

gorges de l'Aveyron .....

#### PRÉHISTOIRE, PALÉONTOLOGIE

participation à des fouilles officielles .....

en fonction des découvertes .....

intervention dans les clubs .....

INFORMATIQUE : décortiquer un ordinateur pour l'appréhender avec plus de facilité .....

#### COMMUNICATION

rédaction de publications .....

de projets .....

relations avec les partenaires .....

(presse, élus, administration) .....

autres thèmes, autres lieux : .....

.....

.....

.....

Responsable de la commission :  
Denise SOULIER, 5 rue Bourdelle 82300 CAUSSADE

# MANIFESTATION A CAHORS

**Plus de 400 spéléos dans les rues de Cahors ; 17 départements représentés ; 350 lettres adressées aux maires et conseillers généraux du Lot : du jamais vu !**

Deux jours après la manifestation, le Conseil général du Lot se réunit en présence de M. le Préfet pour évoquer le déficit budgétaire du S.D.I.S. Réunion animée : plusieurs conseillers généraux demandent des explications sur le secours de VIAZAC, le problème spéléo-secours, l'incompétence d'une équipe pompier dont la formation coûte cher au département...  
**Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

#### ● Côté Préfecture

Lors de l'audience du 26 octobre, le secrétaire général de la Préfecture du Lot avait exprimé son vœu de voir à nouveau dans le département des conseillers techniques en spéléo-secours.

Le 28 octobre, M. le Préfet informe le Conseil général du Lot que des C.T.D. seront nommés et que l'équipe S.S.F. sera réintégrée.

Le 30 octobre, une proposition est faite par courrier à M. le Préfet, de nommer un C.T.D. et deux C.T.A.

Le 27 novembre, un projet de convention est adressée au Préfet en lui rappelant que ce projet devait être discuté au cours d'une réunion de travail avec les parties concernées.

Le 8 décembre, lors de son discours de la Sainte Barbe (fête des pompiers) M. le Préfet rappelle l'exigence d'une bonne organisation des secours, comme de la sécurité civile dans le département (allusion au spéléo-secours même si le mot n'était jamais prononcé) et évoque la tenue future des « états généraux » de la sécurité civile (Dépêche du 9 décembre).

#### ● Côté Conseil général

Lors de l'audience du 26 octobre, le vice-président du Conseil général du Lot nous fait part de son souhait de voir la situation lotoise se normaliser.

Le 13 novembre, par courrier, il confirme son souhait personnel ainsi que celui de l'assemblée départementale de voir une nouvelle Convention. Un soutien financier de l'équipe S.S.F. sous la forme d'une subvention systématique, sur un budget indépendant du S.D.I.S. peut être envisagé dans la future convention.

Le 27 novembre, un projet de convention est adressé au président du Conseil général accompagné d'une demande de réunion de travail autour du projet.

#### ● Côté S.D.I.S.

Le directeur départemental du S.D.I.S. a fait savoir par personne interposée (conversation téléphonique) qu'il souhaite que les choses avancent rapidement et que le C.T.D. prenne contact avec lui pour préparer une réunion. En l'absence de démarche officielle de sa part, nous avons préféré laisser l'initiative de la commande de cette réunion à M. le Préfet.

#### ● Côté spéléo :

L'équipe des conseillers techniques, après le projet de convention, prépare un projet de « Plan de secours Lot ». Cette équipe a organisé un week-end de sensibilisation aux secours qui a réuni plus de 40 participants fédérés. Cela a permis de constater que grâce à la présence de

nombreux jeunes et nouveaux qu'une dynamique secours pouvait être envisagée avec optimisme. Les besoins en formation de chacun ont été évalués et un programme général de formation sera présenté à la prochaine assemblée générale du C.D.S. du Lot du 25 janvier 1992.

L'équipe S.S.F. du Lot a été restructurée et comprend :

- un C.T.D. + deux C.T.A. (1 moniteur et 1 instructeur)
- 5 chefs d'équipe (5 moniteurs)
- 20 équipiers (spéléos confirmés pour 16 d'entre eux)
- une équipe spécialisée dans la désobstruction, constituée de 6 artificiers diplômés dispo-

sants de 3 dépôts d'explosifs agréés et d'un spécialiste en toxicité des gaz

- une équipe spécialisée en reconnaissance-plongée de siphons constituée de 2 plongeurs spéléos confirmés.

#### Conclusion :

*Si les SOUHAITS de chacun ont été clairement et fermement énoncés depuis le 26 octobre, il ne faudrait pas attendre que le prochain « carton » dans le Lot provoque une confusion générale au niveau de l'intervention pour que la situation lotoise évolue de manière décisive.*

*A quand la prochaine manif ?*

**Jean-Robert BROQUA**

## SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

### LE SPÉLÉO-SECOURS FRANÇAIS : LE PLUS PERFORMANT AU MONDE

- Plus de 2.000 sauveteurs BÉNÉVOLES, répartis dans 60 départements, des centaines de spécialistes : médecins, artificiers, plongeurs, etc.
- Un matériel et des techniques mais au point par le S.S.F., employés dans toute l'Europe, y compris par les sapeurs-pompiers.
- Une reconnaissance internationale qui fait du S.S.F. le modèle mondial : on fait appel à lui pour des sauvetages difficiles à l'étranger (Espagne, Maroc, Pologne, etc.), ou pour former des sauveteurs étrangers (Europe centrale, Liban, etc.)

### UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

- 90 % des sauvetages souterrains sont réalisés par le S.S.F., et 10 % par les corps d'État (gendarmes, CRS, pompiers).
- Depuis 1978, plus de 600 sauvetages réussis par le S.S.F., sur demande des pouvoirs publics, soit plus de 1.200 personnes secourues, dont :
  - 40 % sont membres de la Fédération Française de Spéléologie
  - 20 % sont des spéléologues non fédérés
  - 40 % ne sont pas spéléologues (promeneurs, berges, etc.)

### UN EXEMPLE ? LE DÉPARTEMENT DU LOT

Le directeur des services d'incendie du Lot a délibérément écarté le S.S.F. lors d'un sauvetage délicat, le 13 octobre dernier. Un sauvetage réalisé par les pompiers dans des conditions techniques et financiers INADMISSIBLES (80 pompiers engagés pendant 24 heures, là où 20 membres du S.S.F. avaient réussi précédemment une évacuation en 10 heures).

C'est pourquoi les équipes du Spéléo-Secours Français des régions AQUITAINE, MIDI-PYRÉNÉES et LANGUEDOC-ROUSSILLON ont défilé devant la Préfecture du LOT, à Cahors, samedi 26 octobre, de 15 h à 19 h.



■ Photo H.P.

L'Assemblée Générale du CSRA aura lieu les 28 et 29 mars 1992 à Génissac en Gironde (à la Salle des Fêtes). Elle débutera samedi après-midi avec la réunion des commissions et se terminera par l'Assemblée Générale le dimanche matin.

Nous vous invitons à venir nombreux car cette année sera particulièrement importante pour le renouvellement de l'ensemble du comité directeur des responsables de commission ainsi que des commissaires aux comptes et les électeurs pour l'Assemblée Générale Nationale.

Il y aura de nombreux postes à pourvoir et si certains d'entre vous ont envie de participer à la vie régionale, ils seront les bienvenus et pourront déposer leur candidature auprès du Président de la CSRA.

Pendant cette Assemblée Générale, un concours audio-visuel important aura lieu avec de nombreux lots.

Il y aura aussi un exposé de géologie sur un massif Pyrénéen avec un débat samedi soir.

L'organisation n'est pas tout-à-fait finie, c'est pourquoi plus d'informations seront données dans l'info CSRA n° 4 qui paraîtra au mois de février.

Plusieurs points de contacts sont déjà établis :

- pour l'organisation :  
M. Hervé DELEUZE  
Bâtiment F - Résidence Gazailans  
33170 GRADIGAN
- pour le concours photo :  
M. Claude SABOIE  
3, rue de Belfort  
33700 MÉRIGNAC
- pour les autres renseignements :  
M. Joël ROY  
4, rue Frédéric Mistral  
40510 SEIGNOSSE

Le CDS 33 organise cette Assemblée Générale avec beaucoup d'enthousiasme et il mettra tout en œuvre pour que ce rassemblement de spéléologues soit un instant privilégié pour notre région.

**M. ROY**  
Président du CSRA d'Aquitaine

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

### COMMISSION PROTECTION DES CAVERNES ET DU KARST

*C'est dans le cadre des journées de l'environnement que le CDS 24 organisait les 8 et 9 juin 1991 un week-end « dépollution ».*

*Cette action comportait deux phases :*

- A Domme, une exposition permanente de panneaux portant sur l'eau en général et la protection des cavernes était ouverte aux visiteurs qui pouvaient obtenir tous les renseignements qu'ils souhaitaient, grâce à la présence permanente de spéléos périgourdins.

*Des projections de films vidéos et de diapositives appuyaient notre action, en sensibilisant le public sur les problèmes de pollution de l'eau qui entraînent inévitablement la contamination des réseaux souterrains.*

- A Caudon, sur le site de la chapelle troglodyte, bien connue des spéléos, puisque servant de parking aux visiteurs de la grotte du Redoulet de Caudon, nous avons nettoyé une petite cavité qui, depuis des années servait de poubelle aux nombreux visiteurs de ce superbe coin de Dordogne.

*De plus, le Spéleo-secours 24 équipait un aven tout proche, ainsi que la falaise surplombant notre grotte, dans le but d'exposer au public, les techniques du CDS 24, pour leur aide efficace et leur prestation utile.*

*Nous pouvons nous féliciter de la présence de nombreux spéléos qui abaissant la barrière des clubs, ont prouvé qu'on peut s'unir pour travailler ensemble, lorsque l'enjeu est d'importance.*

*C'est forts de ces résultats que nous vous donnons rendez vous l'année prochaine.*

Pour la Commission Protection  
du CDS 24  
**Francis ROCHE**

Dans ce monde sans lumière,  
Qui nous fascine depuis longtemps,  
Nous voyons de ces merveilles.  
Que sur la terre, pourtant si belle,  
On ne pourrait voir.

Nous descendons comme dans un rêve,  
Dans ce monde à connaître,  
Et nous regardons ces petits-êtres.  
Qui volent dans le noir.

Le Silence y est si profond, qu'il ne laisse  
entendre que de petites gouttes d'eau  
qui formeront de merveilleuses concrétions.

Pour que les autres voient ce monde,  
Comme nous, nous le voyons,  
Il faut le préserver pour que longtemps  
tous, on puisse en profiter.

**Sylvie VIALA**  
SR.SA.SR



## LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DANS LA RÉGION

### ● C.D.S. AUDE

7 décembre 91 CARCASSONNE

Présidente : Annick VITRY

12, rue du Commerce

34160 SIGEAN Tél 68 48 82 18

### ● C.D.S. PYRÉNÉES ORIENTALES

15 février 92 LA TOUR DE FRANCE

### ● C.D.S. HÉRAULT

23 novembre 91 GANGES

### ● C.D.S. LOZÈRE

8 février 92

Lieu à déterminer contacter

Philippe Blanchet Tél 66 45 01 88

### ● C.D.S. GARD

18 janvier 92 LE VIGAN

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA RÉGION

Samedi 7 mars 92

Salle de réunion de la Maison  
des Sports

8, rue Camille St-Saëns

CARCASSONNE

Organisateur : Club C.D.S. AUDE

## RASSEMBLEMENT RÉGIONAL SPÉLÉO

Samedi 4 avril 92 et

Dimanche 5 avril

SIGEAN AUDE

Organisateur : Club M.J.C. Narbonne

## NOUVEAU CORRESPONDANT E.F.S. AUDE

Jean BLANC 12, rue du Commerce

11130 SIGEAN Tél 68 48 82 18

## NOUVEAU CORRESPONDANT RÉGIONAL DU S.S.F.

Laurent GANTÈS

30170 FRESSAC Tél 66 77 59 00

Le comité régional de Spéléologie améliore ses moyens de communication. Je vous prie de prendre bonne note des trois possibilités de contacter le CSR par ordre de nécessité pressante :

### 1. LE COURRIER :

Soit chez le Président Alain ALONSO Chemin Pouspeire

82240 LA TOUR D'AIGUES

Soit à l'adresse postale du CSR : Maison départementale des Sports

200, avenue du Père Soulas 34094 MONTPELLIER

Soit chez le Secrétaire général Alain SUAVET

27, avenue Louis Alteriac 30700 UZES

### 2. LE TÉLÉPHONE :

Soit chez le Président Alain ALONZO Tél 90 09 76 94 (répondeur)

Soit chez le Secrétaire général Alain SUAVET Tél 66 22 10 86

### 3. LE FAX :

Au 90 09 72 69 en mentionnant le nom et le téléphone du Président.

## Comité départemental de spéléologie de l'Aude

# SECOURS : SPÉLÉOS ET POMPIERS, MÊME COMBAT

La presse nationale et la presse régionale se sont faits tout récemment l'écho de graves événements et de polémiques survenus lors du sauvetage spéléo de l'igué de Viazac (Lot). Les divers commentaires et opinions émis à cette occasion amènent tout naturellement usagers et responsables des secours souterrains à se poser la question : une telle situation peut-elle se présenter dans l'Aude ?

C'est la raison pour laquelle il nous a paru indispensable de rappeler le fonctionnement des secours spéléologiques dans notre département. Le premier plan de secours départemental en sites souterrains naturels date de 1972 (recueil des actes administratifs de juin 1972). Depuis cette date, une vingtaine d'opérations de secours, certaines de grande envergure, et près de quatre-vingts manœuvres et stages ont eu lieu, démontrant par leur succès reconnu l'efficacité de l'organisation des secours dans l'Aude et la parfaite entente qui a toujours régné entre les sapeurs-pompiers et les spéléos civils. Cela n'est pas le fait du hasard !

La convention départementale d'assistance technique, signée en 1979 et en 1985 par l'État, le département et la Fédération française de spéléologie, a toujours été respectée par les parties. Elle se fonde avant tout sur la reconnaissance du rôle et des compétences

de chacun et sur la confiance réciproque.

Les secouristes spéléos du département sont instruits suivant le même cursus de formation par des cadres des commissions nationales de la F.F.S., l'École française de spéléo et le spéléo secours français. Ils s'entraînent ensemble au cours de manœuvres départementales et ont l'habitude de travailler la main dans la main.

Le service départemental incendie et secours de l'Aude s'est doté de moyens logistiques et matériels considérables, mais à la disposition des secours spéléologiques ; ils garantissent ainsi les meilleures conditions au déroulement des opérations menées conjointement.

En conclusion, les spéléologues du département ne peuvent que se féliciter de l'étroite collaboration établie dans le cadre de la convention d'assistance entre les sapeurs-pompiers et les membres du Spéléo Secours Français, et sont étonnés qu'il n'en soit pas de même dans d'autres départements.

**Philippe GERAUD**  
conseiller technique départemental

**Daniel CAVAILLES**  
et **Pierre CLOTTE**

CTD adjoints

## LOZÈRE

FORMATION D'ANIMATEURS  
PLEINE NATURE (F.A.P.N.)

## HISTORIQUE DE LA FORMATION :

Mise en place pour la première fois en 1985 par le biais de la collaboration fructueuse de trois ministères (Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Jeunesse et des Sports), représentés localement par le Centre d'Expérimentation Pédagogique, le Parc National des Cévennes, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Lozère, la Formation d'Animateurs de Pleine Nature prépare une nouvelle session pour avril 92.

## PRÉSENTATION :

Vous possédez le diplôme d'initiateur de la Fédération Française de Spéléologie. Les métiers sportifs de pleine nature vous intéressent.

Vous vous demandez comment acquérir les connaissances indispensables à la pratique professionnelle de l'animation sportive en milieu rural.

Outre le Brevet d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne à la F APN vous propose deux options aux choix : le BE canoë-kayak ou le monitorat spéléo. Ces diplômes sont complétés par des qualifications complémentaires devenues aujourd'hui importantes.

La démarche est originale : elle alterne temps d'étude en salle et mise en application pratique, permettant une meilleure fixation des acquis.

L'encadrement est dispensé par du personnel mis à disposition par les trois Ministères impliqués dans la formation (Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, Jeunesse et Sports) ainsi que par des intervenants extérieurs.

Ainsi, pour l'option spéléologie, la F APN bénéficie du label de qualité « Centre agréé par l'École Française de Spéléologie ».

De nombreux stages sur des massifs karstiques vous permettront de compléter votre expérience technique et vos connaissances théoriques.

Le cadre responsable de la formation est un instructeur de l'EFS, travaillant en étroite collaboration avec la Direction de l'EFS.

Des intervenants de l'EFS participent également à la formation et sont parties prenantes du jury de sélection et de l'évaluation en contrôle continu.

MODALITÉS  
PRATIQUES :

La prochaine session de la Formation APN sera mise en place à partir d'avril 92 au CFPPA de Florac pour 18 mois.

Le financement est assuré par la Région Languedoc-Roussillon et le Fonds Social Européen (FSE).

Cette formation ouvre droit à rémunération.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

F APN  
place Paul Comte - 48400 FLORAC  
Tél 66 45 08 04 ou au 66 45 13 55

PREMIÈRE DANS LE  
TARN

## Grotte de la Grande Marnière le 1/12/91

Nous étions partis à trois avec mon fils et un de ses camarades d'école qui allait découvrir pour la première fois la magie et la beauté de la Spéléo.

Après avoir équipé le premier plan incliné et le premier ressaut nous entendîmes un groupe de trois « Spéléos » arriver au premier puits, je dis à mon fils de leur transmettre que « s'ils voulaient profiter de nos cordes il pensaient le faire sans problèmes » et j'allai équiper le second plan incliné pour continuer la visite jusqu'à la dernière salle. Emmanuel, le copain de mon fils, qui s'étonnait de me voir laisser le kif à cordes en bas de la troisième corde provoqua de ma part une explication sur le comportement entre spéléos et l'absence de risques à laisser des cordes ou du matériel pendant la visite d'une cavité, « certaines choses étant impossibles et jamais vues entre spéléos ». Après avoir visité la dernière salle, surprise au ressaut : plus de corde. Je pensais alors à une plaisanterie, mais en arrivant au puits d'entrée plus de corde non plus. Il fallu bien se rendre à l'évidence on nous avait volé deux cordes et deux ouvrages. L'escalade sans assurance se fit sans trop de problèmes et heureusement que ces abrutis criminels (et je pèse mes mots) ne nous avaient pas pris la troisième corde car nous y serions encore. Nous devions visiter une autre grotte mais l'après-midi était gâché.

J'allais porter plainte à la gendarmerie de Bruniquel dont je remercie l'accueil un dimanche après-midi mais le gendarme conscient de la gravité et du caractère exceptionnel de ces faits prit notre déposition avec conscience et précision (notamment les signalements détaillés de ces trois pourtuteurs et de leur véhicule).

J'espère que nos petits malheurs resteront une première et convie tous mes amis spéléos à être vigilants pour empêcher que de tels actes se reproduisent.

Salutations Spéléos à tous.

Michel ORIGLIA

## Notre patrimoine

La grotte de Calel  
à nouveau menacée

■ A quoi sert l'inscription d'un site à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques ? On est en droit de se poser la question au vu de ce qui est en train de se passer au « Traouc du Calel », une ancienne mine de fer médiévale, située près de Sorrèze, dans le Tarn. Depuis le début du mois de décembre, en effet, le propriétaire de la carrière qui menace la grotte a entamé, contre l'avis du ministère de la Culture, tous les travaux préparatifs à l'extension de son exploitation.

Pour faire face à ce projet, les quelques parcelles de terrain adjacentes à la partie classée de la grotte avaient été protégées d'urgence, le 4 février dernier, par un arrêté d'inscription. Le Calel est unique en France : à la fois mine et atelier de transformation du minerai, ce

site qui compte ses sept kilomètres de galeries et qui a révélé, outre des équipements industriels, d'étonnants dessins pariétaux, a fonctionné depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au Moyen-Âge.

Le 21 mars, le dossier était passé devant la sixième session (section archéologie) de la Commission supérieure des Monuments historiques en vue d'un classement. Neuf mois plus tard, l'affaire n'est toujours pas réglée. A la direction du Patrimoine, on explique ce retard par la difficulté de retrouver les propriétaires des parcelles concernées.

Mais l'instance de classement n'est pas un classement. Le propriétaire de la carrière le sait bien puisqu'il vient d'effectuer le piquetage préjudicant à l'extension du front de taille. Tout au plus risquera-t-il une amende de quelques milliers de francs pour la destruction d'un site inscrit...

Anne-Marie ROMERO

## A LIRE

■ GULLIVORE N° 32, 25 F, publication des Francas. « Voyage au centre de la terre »

- Spéléo : la rivière souterraine
- Es-tu bon spéléologue ?
- Les premiers pas de la Spéléologie
- Faire de la Spéléologie

■ PYRÉNÉES MAGAZINE, H.S. n° 5, 45 F, éditions Milans

- Bédouilhac, la grotte des avions  
Pendant la dernière guerre, la grotte ariégeoise abritait une usine d'avions.

## Soixantenaire du Spéléo-Club MONTAGNE NOIRE ESPINOUSE

### ● Proposition : la médaille du mérite extraspéléologique

#### (pour une spéléologie extra !)

Cette médaille serait attribuée exclusivement à des personnes du sexe féminin !

1<sup>re</sup> condition : être femme, mère, grand-mère, sœur ou fille de spéléo.

2<sup>e</sup> condition : avoir à son actif une certaine expérience de l'attente patiente, de nuit et de jour - il va sans dire que sont exclues toutes celles qui, pour recevoir leurs hommes méritants et exténués, les attendent derrière la porte avec le rouleau à pâtisserie ! -

3<sup>e</sup> : Une SUPER-médaille pourrait être décernée à la femme la plus méritante qui aurait donné au club le plus de découvreurs en puissance, par le plus grand nombre d'enfants !

4<sup>e</sup> : Une HYPER-médaille pourrait également récompenser celles qui aurait cumulé toutes ces conditions !

Enfin, il ne serait que juste que ces médailles expriment la reconnaissance masculine envers celles qui, toujours dans l'ombre et la discrétion, se sacrifient pour le passé, le présent et l'avenir d'un sport qui, sans elles, n'aurait pu recruter que des célibataires ou des ecclésiastiques !

**Madame FUCHS**

Courniou, le 24 novembre 91

● Je suis heureux, d'abord, de saluer tous les amis, ces camarades, de grottes et d'ailleurs, que j'ai rencontrés pendant ma longue vie ; c'est ce qui fait qu'en ce moment, ça vibre un peu, chez moi !... Je suis très ému !...

D'autre part, je voudrais vous dire une chose : combien y a-t-il de spéléos dans cette salle ?... Voyez, nous sommes tous des spéléos !... Pourquoi ?...

parce que la « spéléologie » veut dire « la science de l'au-delà », de la terre, de l'intérieur, des choses de l'au-delà de la vie. L'au-delà de la vie, c'est quoi ?... C'est la pensée, c'est l'« homo sapiens », c'est l'homme qui réfléchit, l'homme qui a un but,.... c'est ça l'au-delà.

Eh ! bien, je crois que ce que nous cherchons, c'est l'au-delà, si nous voulons donner un sens à notre vie. Je fais appel pour ça, non pas aux anciens, qui maintenant, sont un peu sur la touche, mais aux jeunes : qu'il y ait dans notre vie un sens de l'au-delà, du « plus loin », du plus lointain, du plus profond !...

Je nous revois encore devant certaines barrières stalagmitées, à Courniou, ici, à la DEVÈZE : on voyait une coulée qui avait l'air de cacher la suite de la galerie. On avait piétiné pendant des années (car ça avait duré des années !) et crevé enfin ce plafond stalagmitique pour « aller au-delà... » et au-delà, il y avait les conditions d'une salle magnifique !

C'est vrai, aller plus loin ! Alors, essayons tous « d'aller plus loin » ! Mais je ne sais dans quel sens : c'est à-dire plus loin vers le beau, vers le grand, dans l'enthousiasme !

**Abbé GIRY**

Courniou, le 24 novembre 91



■ Abbé  
GIRY

## STAGES DE FORMATION DE CADRES

## ● STAGE DE MONITEUR FÉDÉRAL

TESTS TECHNIQUES Pâques  
Coume Ouarnède E.F.S.  
Yves PASCAL, E.F.S.  
23, rue de Nuits 69004 LYON  
Tél 78 39 43 30

## ● STAGE D'INITIATEUR FÉDÉRAL

- 29 février au 7 mars  
Lot C.S.R.M.  
Thierry MARCHAND Freyssinges  
19150 CORNIL Tél 55 27 25 53

- 11 au 18 avril  
Hérault C.S.R.E.  
Paul SZOSTAK, 18 crs de la République  
34190 GANGES Tél 67 73 65 31

- 1 au 8 mai  
Lot C.S.R.F. Laurent MACARY 46330 CENEVIÈRES Tél 65 30 22 70

- 15 au 25 mai  
Pyrénées Atlantiques C.S.R.G.  
Anthony LEVEQUE, CDS 64  
5, allée du Grand Taur  
64000 PAU Tél 59 62 47 34

- 6 au 13 juin  
Ariège C.S.R.F. Florence GUILLOT  
9, rue A. Daudet 90300 LAVELANET  
Tél 61 23 55 94

- 29 août au 5 septembre  
Causse Méjean C.S.R.C.  
Jean KANAPA, quartier de l'Église  
07120 GROSPIERRES Tél 75 39 36 27

- 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre  
Coume Ouarnède C.S.R.F.  
Jean-Paul GUARDIA 2 av. Delattre de Tassigny  
64400 OLOROSON STE-MARIE  
Tél 59 39 00 49

- Toussaint  
Lozère C.S.R.F.  
Philippe BLANCHET, Village  
48400 ST-JULIEN D'ARPAEN  
Tél 66 45 01 88

## ● STAGE DE « QUALIFICATION SPÉLÉOLOGIE »

- 24 avril au 3 mai  
Lot CEMEA 76 CEMEA Haute Normandie,  
57 rue des Frères Delatre  
76410 PETIT OUEVILLY

- 30 avril au 9 mai  
Pyrénées Atlantiques LFEFP  
Ligue Française de l'Enseignement  
3, rue J. Récamier 75341 PARIS cedex 07  
Tél 16 (1) 43 58 95 82

- 22 août au 1<sup>er</sup> septembre  
Pyrénées Atlantiques LFEFP  
Ligue Française de l'Enseignement  
3, rue J. Récamier 75341 PARIS cedex 07  
Tél 16 (1) 43 58 95 82

## STAGES TECHNIQUES

## ● STAGES DE DÉCOUVERTE DU MILIEU SOUTERRAIN

- 20 au 24 avril  
Tarn-et-Garonne C.D.S. 82  
Jacques SABATIE Place de la Porte Haute  
82800 MONTRICOUX Tél 63 67 27 66

- 20 au 25 avril  
Lot CEMEA 63 CEMEA Auvergne  
61 av. de l'Union Soviétique  
63000 CLERMONT-FERRAND

- 26 au 30 avril  
Pyrénées Atlantiques CDS 64  
- 18 au 22 mai  
Pyrénées Atlantiques CDS 64  
- 30 août au 4 septembre  
Causse Méjean CSRC  
- septembre Pyrénées CEMEA  
CEMEA Midi-Pyrénées 51, rue des  
Amidonnières 31000 TOULOUSE

- Toussaint Hérault CEMEA  
CEMEA Languedoc-Roussillon  
28, fg Boutonnet 34000 MONTPELLIER

## ● STAGES DE FORMATION TECHNIQUE

- 2 au 7 mars  
Lot C.D.S. 39 Pascale LAFOSSE, cedex 401 39800  
MOLAIN Tél 84 51 75 28

- 25 avril au 1<sup>er</sup> mai  
Lot C.D.S. 24 Jean-Michel LABADIE  
La Cheyrie Paulin 24590 SALIGNAC EYVIQUES  
Tél 53 28 84 14

- 30 août au 5 septembre  
Midi-Pyrénées C.S.R.K.  
Ludovic MENOUX, imp. des Capucines  
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- 24 au 31 octobre  
Lot ou Charente C.S.R.S. Didier PASQUIET 4, rue  
de l'Hermitage 86580 BIARD

## ● STAGES DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

- 2 au 7 mai  
Midi-Pyrénées E.F.S.  
Bernard PIART Direction départementale Jeunesse Sports, rue Paraire  
12000 RODEZ

- 20 au 25 juin  
Pyrénées Orientales C.S.R.E.  
Stéphane FORTAS 3, rue Fantin Latour  
66000 PERPIGNAN Tél 68 54 18 29

- 30 août au 5 septembre  
Midi-Pyrénées C.S.R.K.  
Ludovic MENOUX imp. des Capucines  
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- 12 au 20 septembre  
Pyrénées Atlantiques C.D.S. 64  
Jean-Paul GUARDIA 2 av. Delattre de Tassigny  
64400 OLORON STE-MARIE  
Tél. 59 39 00 49

- 24 au 30 octobre  
Pyrénées Atlantiques C.D.S. 64  
Joël COUCOURON, CDS 64  
5, allée du Grand Tour  
64000 PAU Tél 59 62 47 34

- Toussaint  
Lot C.D.S. 46 Émeric BEAUCHERON  
46330 TOUR DE FAURE Tél 65 30 23 74

## STAGES DE COMMISSIONS NATIONALES F.F.S.

## ● COMMISSION CANYON STAGES DE FORMATION DE CADRES

- Tests techniques moniteur  
23 et 24 mai Hautes-Pyrénées  
Guy QUER, Lecussan  
31580 SAINT-PLACARD  
Tél 61 95 91 71

- Tests techniques moniteur  
6 et 7 juin Pyrénées-Atlantiques  
Jean-François GODART, C.D.S. 64  
5, allée du Grand Tour 64000 PAU  
Tél 59 62 47 34

- Moniteur formule globale  
23 au 31 juin Pyrénées-Atlantiques  
Jean-Luc RAULT CDS 64  
5, allée du Grand Tour 64000 PAU

- Moniteur formule globale  
26 juin au 5 juillet Aveyron  
Bernard PIART, Direction jeunesse et sports, rue  
Paraire, 12000 RODEZ

## ● STAGES TECHNIQUES

- Perfectionnement  
28 avril au 3 mai Pyrénées Orientales  
Manuel MOLINA 32, rue de Luppe  
31500 TOULOUSE

- Perfectionnement  
28 juin au 3 juillet  
Pyrénées Atlantiques  
Pierre REQUENA CDS 64  
5, allée du Grand Tour 64000 PAU  
Tél 59 62 47 34

- Perfectionnement

23 au 28 août Pyrénées Atlantiques  
Eric BERTRAND  
36, rue Fond de Village  
5141 B-WIERDE (Belgique)

## ● COMMISSION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

- Karstologie  
2 au 7 août Pyrénées Atlantiques  
Jacques BAUER, chemin du Bois  
64800 NEY BOURDETTES Tél 59 61 20 80

## ● COMMISSION PLONGÉE SOUTERRAINE

- Stage national de plongée souterraine  
28 au 31 mai Lot  
Patrick BERNARD, Bat D, Bois du Prince  
76410 CLÉON Tél 35 78 91 49

## STAGES SPÉCIALISÉS

## ● STAGES DE PLONGÉE SOUTERRAINE

- Perfectionnement plongée souterraine  
CAUSSES Philippe BRUNET (C.O.S.I.F.)  
43, bd Saint-Michel 75005 PARIS  
Tél (1) 43 29 72 62

## ● STAGES A THÈME VIDÉO

- Vidéo-Spéléo  
Reportage en milieu souterrain  
1, 2, 3 mai TARN-ET-GARONNE  
Patrice COUGOULOU, Maison de la Spéléo  
Place de la Porte Haute  
82800 MONTRICOUX Tél 63 67 27 66

- Vidéo-Spéléo  
Documentaire-fiction en milieu souterrain  
8, 9, 10 mai TARN-ET-GARONNE  
Patrice COUGOULOU, Maison de la Spéléo  
Place de la Porte Haute  
82800 MONTRICOUX Tél 63 67 27 66

## ● STAGES A THÈME DÉSObSTRUCTION

- Préparation au certificat de préposé au Tir  
21 au 27 septembre LOT  
Guy BARIVIERA (E.F.S./GRETA) Le Grec  
46160 CALVIGNAC Tél 65 30 20 78

## ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT

- Pré-initiateur  
22, 23 février HÉRAULT  
Christian BOUSSAGOL (C.S.R.E.) Le Cadière  
30170 ST-HIPPOLYTE DU FORT

- Pré-moniteur  
25, 27 janvier CAUSSES  
Olivier PELLEGRINI

- Formation aux techniques d'exploration  
26 avril au 3 mai LOT OU JURA  
Frédéric MAURY (C.S.R.J.) HAMELET  
Rue Dhurmer 76360 BARENTIN Tél 35 91 75 13

Pour obtenir la  
**MISE A JOUR PERMANENTE**  
du calendrier des stages E.F.S.  
utilisez  
le serveur télématique fédéral  
3615 code SIR,  
taper SPELEO, puis EFS

Les stages y figurent par thèmes :  
Découverte, Formation, Perfectionnement,  
Initiateur, Moniteur, Instructeur, Qualification  
Spéléologie, Spécialisation (englobe les stages  
spécialisés : Secours, Plongée,  
Scientifique, Canyon, Photo...  
et les Actions Diverses d'Enseignement)